

---

## COMPTE-RENDU de la réunion de quartier

« Marne et Chigny »

Mercredi 19 Octobre 2022 à 18h30, Mix 'city.

---

### Etaient présents :

Mme SAILLIER, Adjointe, Transition écologique et Jumelage.

M.ZOUAOUI, Adjoint, Vie des quartiers, Démocratie locale et Commerce.

M.WACHOWIAK, Conseiller Municipal, Relations avec les associations et Conseils de quartiers.

Mme PUNTEL, Conseiller Municipal, Réussite scolaire et Conseils d'écoles.

M.MACHADO, Conseiller Municipal.

M.TILLET, Chef de Cabinet.

M.HACHELAF, Directeur Général Adjoint des Services.

M.HAMIDI, Responsable Régie Voirie et Propreté Urbaine.

M.COURTOIS, Chef de la Police Municipale.

Mme DE SOUSA MANO, Assistante du Maire, des Élus et du Cabinet.

Mesdames et Messieurs les conseillers de quartier.

\* \* \*

Monsieur WACHOWIAK ouvre la séance et énonce l'ordre du jour.

### Ordre du jour :

- Présentation des interlocuteurs.
- Réponses aux précédentes questions.
- Présentation du projet du parc des sports.
- Point sur les travaux Vacheresse.
- Sobriété énergétique.
- Informations sur les animations de la ville à venir.
- Rappel sur l'application de la ville (nouvelle icône citoyens vigilants).
- Questions diverses.

Présentation des Elus et des services ainsi que des participants à la réunion.

Monsieur WACHOWIAK revient sur les questions posées lors du précédent conseil de quartier.

### **Présentation du projet du parc des sports :**

La municipalité explique le plan projeté. Le démarrage des travaux se fera début novembre. La durée des travaux est de 18 à 20 mois, soit une livraison du complexe à compter de l'été 2024. La réalisation du complexe tennistique comprend la construction de 3 courts de Tennis intérieurs, la construction de 2 courts de Tennis extérieurs en terre battue, la construction de 2 courts de Beach Tennis, la construction de 2 courts de Padel, la construction d'un Mur de Frappe et l'intégration d'un restaurant (type brasserie) au sein du complexe. Le but est que le parc des sports soit un lieu où il fait bon vivre, pas seulement pour les sportifs mais pour tous ceux qui souhaitent passer un bon moment c'est pour cela qu'une brasserie sera implantée.



La municipalité rappelle que les travaux nautiques ont commencés en août, la durée des travaux est de 11 mois soit une livraison prévue fin juin 2023. Pour rappel, la ville de Lagny-sur-Marne a été retenue base arrière pour les Jeux Olympiques 2024 pour l'aviron. La ville bénéficie de plus de 50% de subventions pour ce projet. La réhabilitation du club d'aviron comprend donc la réhabilitation et extension des hangars à bateaux (600m<sup>2</sup>), la construction de vestiaires hommes et femmes (75m<sup>2</sup> chacun) la construction d'une salle de sport de 93m<sup>2</sup>, la construction d'une salle d'Aviron indoor de 92m<sup>2</sup>, la réhabilitation et agrandissement du salon d'honneur (90m<sup>2</sup>), l'intégration d'une restauration terrasse 180m<sup>2</sup> de type snacking au sein du complexe.





### **Point sur les travaux Vacheresse :**

Le 12 septembre dernier, les travaux ont débuté. La première phase est l'adduction d'eau, toutes les canalisations d'eau potable ont été refaites. La reprise des travaux se fera fin janvier afin de requalifier la rue sur l'aspect visuel : ilots de fraîcheurs (amener des espaces, planter des arbres pour apporter de la fraîcheur), réflexion des trottoirs et des voies de circulation. Fin des travaux prévue en juin 2023 afin de laisser la place aux commerces de développer leur activité paisiblement. La deuxième phase des travaux concernera la place du marché au blé. Dans le même état d'esprit, des ilots de fraîcheur seront créés et des arbres seront plantés. Afin d'amener une vision de déplacement doux, l'idée est de retravailler la place et de créer un endroit agréable en profitant de la fraîcheur et du verdissement de la place.

### **Sobriété énergétique :**

Les candélabres en LED vont baisser à 20% de luminosité. L'éclairage public sera éteint de 00h à 05h du matin sur l'ensemble de la ville et 1 candélabre sur 2 sera allumé dans l'hypercentre. Cela concernera pas simplement l'éclairage public mais aussi les panneaux publicitaires. Cela sera surprenant au début mais au final tout le monde y gagnera. Cela aura un bienfait pour la nature et sera économique. Certains cheminements pour se rendre de la gare au centre-ville auront un candélabre sur deux d'allumé. Concernant Noël, il n'y aura pas d'illuminations en dehors du cheminement de la parade de Noël. Cependant, malgré les économies, nous voulons garder l'esprit de Noël à Lagny c'est pourquoi dans le reste de la ville, des décorations seront installées mais pas lumineuses.

Une présentation des animations de la ville à venir est faite par Madame MOKEDDEM et Madame ABDOULAYE, Directrice du centre Socio-Culturel Mix 'city et de l'Espace de Vie Social, se présente et invite les habitants à se rendre à l'animation « octobre rose » organisée samedi 22 octobre de 14h à 18h sur la place de la fontaine. Cette manifestation est organisée afin d'échanger sur le cancer féminin.

### **Rappel sur l'application de la ville :**

Fil d'actualité, agenda des événements, numéros utiles, liste et contacts des associations, l'application vous permet de retrouver en quelques clics les informations principales de la ville. Les familles connectées pourront aussi accéder facilement au portail famille et aux menus des cantines. Grâce à cette application, il est possible de signaler, en direct, un problème sur la commune avec envoi de photos le cas échéant. Cela permet aux agents de la ville une plus grande réactivité. De plus, une nouvelle icône « citoyens vigilants » vient s'ajouter. Vous pouvez ainsi déclarer dans cette

rubrique maltraitance ou violence, stationnements abusifs, objets perdus, comportements inhabituels ou demander à la police municipale d'effectuer des rondes en votre absence grâce à l'opération tranquillité vacances. Enfin, sachez que votre anonymat est préservé en déclarant dans cette rubrique. Pour rappel, toute dénonciation calomnieuse fera l'objet de poursuites. Enfin, en cas d'urgence, il ne faut pas hésiter à composer le 17.

### **Questions diverses :**

**Une dame demande si au niveau de l'école Saint Laurent, la limitation sera maintenue à 50km/h ?**

Monsieur ZOUAOUI répond que cet axe là oui, car un feu tricolore ralenti déjà les véhicules. C'est une départementale donc au département de décider. Des verbalisations sont effectuées chaque jour par la police municipale.

Environ 120 procès-verbaux pour excès de vitesse sont effectués par an sur la commune. De plus, 60 permis par an sont retirés pour grands excès de vitesse (dépassement de 50km/h de plus que la limitation autorisée). Outre les excès de vitesses, 6200 verbalisations sont effectuées dans l'année (excès de vitesse, portable, stationnement...)

**Une dame demande ce qu'il est possible de faire à la sortie d'Orly parc. Un miroir est installé mais n'est pas visible car un camion est souvent stationné sur le trottoir. De ce fait, les trottoirs sont inaccessibles aux piétons.**

Monsieur ZOUAOUI répond que la police intervient énormément sur ce secteur. Lorsqu'un véhicule ventouse est constaté, il ne faut pas hésiter à faire un signalement sur l'application.

**Une dame explique qu'au niveau du parking Claude de Bussy (dans les coteaux), il y a beaucoup de nuisances. La police est intervenue, les habitants ont été tranquilles pendant 6 mois mais aujourd'hui cela recommence.**

Monsieur COURTOIS répond qu'une nouvelle interpellation a eu lieu dans l'après-midi même et que la police municipale continuera ses efforts en ce sens.

**Qu'est-il possible de faire pour que les trottinettes ainsi que les vélos respectent la réglementation ?**

Monsieur Courtois répond que des verbalisations sont faites, notamment rue du chemin de fer.

**A quoi servent les bandes jaunes et quilles blanches rue du Docteur Demars ? Il n'y a plus de stationnement ?**

Monsieur ZOUAOUI répond que c'est une volonté des habitants de la rue. Une réunion a été faite sur place et la majorité des habitants souhaitaient qu'il y ait moins de stationnement dans la rue car ils n'arrivaient pas à manœuvrer pour rentrer leur véhicule dans leur garage. La municipalité a pris cette décision après concertation auprès des habitants.

**Une dame demande pourquoi la lumière était coupée au niveau de la rue Berlioz ?**

Une autre dame répond qu'elle a effectué un signalement et que le problème a été réglé dans la journée.

**Une dame demande pourquoi il existe 3 sorties au niveau de l'école du Fort du Bois avec une seule personne pour faire traverser les enfants.**

Monsieur ZOUAOUI explique que ce problème est en cours de résolution. Monsieur Courtois ajoute que la police municipale recherche 3 personnes afin de sécuriser les sorties d'écoles. Cela peut-être un complément de salaire pour certains.

**Une dame demande si le chauffeur de bus a été concerté concernant la rue du Docteur Demars ?**

Monsieur Zouaoui explique que si le chauffeur réussissait ses manœuvres avec des stationnements, il le peut aujourd'hui également.

**Un monsieur explique que dans l'avenue Charles Infrois, le stationnement bilatéral n'est pas respecté et cela pose problème. Est-il possible que la police municipale intervienne ?**

Monsieur Courtois répond que la police municipale prend note et sera vigilante sur le sujet.

Un monsieur dit que la société SEPUR collecte les bacs jaunes de l'avenue des Glycines en marche arrière. Un signalement a été fait auprès du SIETREM afin que cela ne se reproduise pas. Pour rappel, si vous rencontrez un problème lors des collectes, que vous souhaitez un renseignement ou que l'un de vos bacs est détérioré, vous pouvez contacter le SIETREM par téléphone au 0800 770 061 ou par mail à [info@sietrem.fr](mailto:info@sietrem.fr).

**Une dame demande s'il est autorisé de marcher à côté de son vélo quand la rue interdit les cyclistes ?**

Monsieur ZOUAOUI répond qu'il est autorisé.

**Est-il possible de voir le plan de stationnements des vélos ? Est-il disponible ?**

Monsieur ZOUAOUI répond que le plan existe et est disponible sur le site de la ville.

**Une dame demande si aux bords de Marne, des pistes cyclables sont prévues ?**

Monsieur ZOUAOUI répond que le quai de la gourdine sera en zone de partage. Les vélos pourront donc circuler en toute sécurité.

**Une dame demande où se trouvent les bornes à verres à Lagny ?**

Monsieur ZOUAOUI répond que plusieurs bornes sont disponibles notamment rue de la Glaisière et Parking Foch.

**Un monsieur demande si le fait d'éteindre les candélabres ne va pas augmenter la délinquance ?**

Monsieur COURTOIS répond que non. 80 % des cambriolages dans les logements se font la journée, la nuit les locaux commerciaux et industriels sont plus impactés. C'est pourquoi le centre ville restera éclairé.

**Une dame dit que le projet du parc des sports est très intéressant. Cependant, elle se demande si la brasserie ne va pas ramener de rats ?**

La municipalité répond qu'elle sera vigilante au même titre que dans ce quartier. Pour information, la campagne de dératisation commence jeudi 20 octobre.

**Une dame évoque la D934, celle-ci est dangereuse les automobilistes y roulent trop vite. Qu'est-il possible de faire ?**

Monsieur COURTOIS répond que des verbalisations sont effectuées et que la police municipale reste vigilante sur le sujet.

**Une dame demande si une construction est prévue sur le terrain à côté du collège Marcel Rivière ?**

Monsieur ZOUAOUI explique que le SDIS se déplace sur ce terrain. Cela sera donc bientôt une caserne de pompiers.

**Une dame demande concernant le passage à 30km/h des petits axes de la ville, une communication sera faite ?**

Monsieur ZOUAOUI répond qu'une communication sera effectuée sur l'application, le magazine et le site de la ville ainsi que la page Facebook et Twitter. Il est possible aussi qu'un article soit mis dans l'un des journaux locaux car ce n'est pas une information anodine.

**Un monsieur demande s'il est possible d'enlever le bateau chemin de la grande voirie ? Il ne respecte pas le stationnement bilatéral.**

Monsieur COURTOIS s'engage à prendre contact avec le propriétaire.

M. ZOUAOUI et M. WACHOWIAK remercient les conseillers de quartiers de leur présence et leur implication. Ils remercient également la présence des services de la Mairie et invitent tous les participants à continuer la discussion autour d'un pot.